

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Satrax S.A. en liquidation**, à Cormagens, instituer, dans le cadre de la LPP et des dispositions d'exécution de celle-ci, une prévoyance professionnelle en faveur des employés de son entreprise, etc. (FOSC du 29.01.2003, p. 7). Inscription d'office par suite de la fusion des communes de La Corbaz, Cormagens et Lossy-Formangueires, selon Décret et Loi du 12.09.2003, nouvelle dénomination du siège: La Sonnaz.  
Journal no 1543 du 22.03.2004  
(02187860 / CH-217.0.170.287-4)